

VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

MARDI 13 MARS 2018 à 20 H 00

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- L'an Deux Mille dix-huit, le treize mars à 20 h 05, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire
- Étaient présents : 24 élus puis 23 élus :

Marie-Christine SÉGUI, Willy DUBOST, Odile HUGNET, Michel DE RONNE, Françoise PARAT, Stéphane TOURNANT, Isabelle CANDELA, Antoinette RAYMOND, Henri CAPLAIN, Corinne MONTENERO – FISSIER, Pierre DUSSEL, Corinne POIGNANT, Jean-Marc SARTEL, Serge COLIN, Céline CORMIER (jusqu'à son départ avant le vote du point 8), Benoît POCHE, Jean-Edgar CASEL, Guy MARTIN, Isabelle DOS SANTOS, Christophe LINI, Bernard CORREIA, Sarah MATTEI, Emmanuel MARFOGLIA, Medhi DJEBBAR

- Étaient excusés : 5 élus puis 6 élus :

Céline CORMIER a donné pouvoir à Marie-Christine SÉGUI avant le vote du point 8

Valérie DRAY a donné pouvoir à Odile HUGNET

Véronique GONÇALVES DOS SANTOS a donné pouvoir à Françoise PARAT

Jean-Jacques MOUCHET a donné pouvoir à Emmanuel MARFOGLIA

Sandra SCOTTO a donné pouvoir à Sarah MATTEI

Alexandre PALLARES

★ ★ ★

- 1. Madame MATTEI est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 Février 2018**
Le compte-rendu de la séance du 13 février 2018 est adopté à l'unanimité.
- 3. Communication des arrêtés pris par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 14 avril 2014**

Arrêté du 30 janvier 2018 arrêtant la signature d'un marché avec la société CARRELAGE BATIMENT CONSTRUCTION sise 134 rue Julian Grimau à VITRY SUR SEINE (94400) pour les travaux de construction d'un accueil de loisirs maternel et élémentaire – Lot N° 12 : Carrelage pour un montant global et forfaitaire de 44.648,16 euros hors taxes

- 4. Vœu demandé par le groupe UDI – « La Force des Générations »**

« Devant les excédents budgétaires présentés lors du DOB, considérant que ces crédits sont l'argent des ormessonnais, il est proposé au conseil municipal de ramener le taux de notre fiscalité locale à son niveau de 2015 et donc de revenir sur les hausses votées en leur temps.

En effet, une municipalité a vocation et obligation d'équilibrer ses comptes dans un esprit de bonne gestion et non de laisser l'argent de ses administrés sur des comptes bancaires alors que la municipalité décide le financement de certaines opérations par l'alourdissement de son endettement. On peut considérer que ces crédits non utilisés pourraient renforcer notre épargne, or, lors du DOB, il a été démontré que celle-ci était en baisse. Nous pensons par voie de conséquence qu'il est plus sage alors de rendre l'argent des ormessonnais aux ormessonnais. Devant l'importance du sujet nous entendons, que, sur cette question, le vote de notre conseil municipal puisse se dérouler à bulletin secret »

- ➔ *Le changement de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité*
- ➔ *Le vote à main levée est adopté à la majorité ; 3 voix pour le vote au bulletin secret*
- ➔ *Le vœu est refusé à la majorité de 23 voix ; 5 voix pour l'acceptation du vœu*

DIRECTION GENERALE

5. Approbation de la convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat

La délibération est adoptée à l'unanimité

FINANCES – MARCHES PUBLICS

6. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 et affectation provisoire au BP 2018

La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 contre

7. Taux d'imposition 2018

La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions

8. Budget primitif 2018

1. FONCTIONNEMENT

<u>RECETTES :</u>		<u>17 786 939,18 €</u>
Chapitre 70	Produits des services du domaine Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	973 800,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	12 248 000,00 €
Chapitre 74	Dotations et participations Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	1 527 332,55 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	158 920,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	21 000,00 €
Chapitre 013	Atténuation de charges Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	14 000,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	158 875,65 €

Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	2 685 010,98 €
<u>DEPENSES :</u>		<u>17 786 939,18 €</u>
Chapitre 011	Charges à caractère général Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	3 159 859,29 €
Chapitre 012	Charges de personnel Adopté à l'unanimité	6 250 370,00 €
Chapitre 014	Atténuations de produits Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	400 000,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	3 965 552,00 €
Chapitre 66	Charges financières Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	412 000,00 €
	Intérêts -- Rattachement des ICNE	
Chapitre 67	Charges exceptionnelles Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	18 900,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 contre	600 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	2 175 323,15 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	804 934,74 €

2. INVESTISSEMENT

<u>RECETTES :</u>		<u>9 097 767,66 €</u>
Chapitre 10	Dotations, Fonds divers et réserves Adopté à l'unanimité	346 139,56 €
Chapitre 1068	Dotations, Fonds divers et réserves Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	1 627 169,90 €
Chapitre 13	Subvention d'Investissement Adopté à l'unanimité	744 200,31 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	2 700 000,00 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	300 000,00 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	2 175 323,15 €

Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	804 934,74 €
<u>DEPENSES :</u>		<u>9 097 767,66 €</u>
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	874 476,04 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	245 762,20 €
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	300 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	6 300 515,76 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	695 291,77 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	449 149,32 €
Chapitre 040	Opération d'ordre de transfert entre sections Adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 absentions	158 875,65 €

9. Programme d'emprunt 2018

La délibération est adoptée à la majorité avec 24 voix pour et 4 abstentions

10. Subventions aux associations 2018

La délibération est adoptée à l'unanimité. Madame SCOTTO et Monsieur MARTIN n'ayant pas pris part au vote

11. Autorisation de versement d'indemnités de conseil allouées au trésorier principal de Boissy-Saint-Léger pour l'année 2017

La délibération est adoptée à l'unanimité

12. Dotation d'équipement des territoires ruraux – Année 2018

La délibération est adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

12. Mise à jour du tableau des effectifs

La délibération est adoptée à la majorité avec 23 voix pour et 5 abstentions

PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE

13. Approbation des conventions d'utilisation des locaux scolaires élémentaires durant les études surveillées par le dispositif associatif « Etudions »

La délibération est adoptée à l'unanimité

ANIMATION - SPORT

14. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Art, Loisirs et Création »

La délibération est adoptée à l'unanimité

15. Convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et l'association « Union Sportive d'Ormesson »

La délibération est adoptée à l'unanimité

16. Fixation du nouveau tarif pour le marché de Noël

La délibération est adoptée à l'unanimité

17. Fixation des nouveaux tarifs pour la brocante d'« hors maisons »

La délibération est adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ECRITES DU GROUPE UDI – « LA FORCE DES GENERATIONS »

• Question N° 1

« Suite au DOB, nous manifestons notre inquiétude sur la baisse de l'épargne nette de notre commune ainsi que l'alourdissement de son endettement. Nous estimons floues les explications portées à notre connaissance sur ces questions. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir nous indiquer d'une part le détail des projets autofinancés par le budget communal et, d'autre part, les projets d'investissement étant financés par prêts. Et, quels prêts, quelles durées, quels taux, ainsi que le détail des investissements votés par votre majorité municipale, depuis le début de la mandature, dont les crédits n'ont pas été engagés puisque liés à des investissements retardés, suspendus ou annulés »

• Question N° 2

« Bien qu'il ait été dit à nos administrés lors des réunions liées à l'évolution de l'urbanisme de notre commune, qu'il n'y aurait pas d'expropriations liées à la nécessité de libérer des parties de terrain, nous sommes sollicités par des concitoyens inquiets qui découvrent avec stupéfaction qu'ils vont probablement devoir subir l'amputation d'une partie de leur propriété. Sur cette question le problème est double :

- *C'est contraire à ce qu'ils avaient compris lors des débats d'information*
- *Personne n'a eu d'information sur les conditions d'indemnisation des propriétaires concernés. Aussi nous vous prions de bien vouloir nous indiquer ces conditions afin que les intéressés puissent juger s'ils peuvent les accepter ou envisager un recours »*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20

Sarah MATTEI

Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI

Maire d'Ormesson-sur-Marne
Conseillère Départementale du Val-de-Marne